



Communiqué de presse

Sarah DOGNIN DIT CRUISSAT réélue Présidente du Conseil d'administration de la Carsat Rhône-Alpes

Lyon, le 17 mars 2022

Lors du Conseil d'administration qui s'est tenu le lundi 14 mars (1^{ère} séance de la nouvelle mandature 2022-2025), Sarah DOGNIN DIT CRUISSAT (CPME) a été réélue à l'unanimité, Présidente du Conseil d'administration de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Rhône-Alpes (Carsat).

Sarah DOGNIN DIT CRUISSAT siège depuis plusieurs années au sein des instances de la Sécurité sociale. Membre du Conseil d'administration de la Carsat Rhône-Alpes depuis 2011, elle a présidé la Commission d'action sociale de 2011 à 2017 avant d'être élue Présidente du Conseil d'administration sous la précédente mandature.

Docteur en Pharmacie, nutritionniste et toxicochimiste, Sarah DOGNIN DIT CRUISSAT est fondatrice et gérante depuis 2006, d'une société de conseil technique et scientifique au service de la santé et de l'alimentation.

A l'occasion de son discours devant le Conseil d'administration, dont la composition a été renouvelée à 49 %, la Présidente a remercié tout d'abord les Administrateurs pour leur confiance renouvelée et a eu une pensée toute particulière pour les fondateurs de la Sécurité Sociale et ses deux piliers que sont le mutualisme et l'assistance. Elle inscrira son nouveau mandat dans cette continuité, en préservant la démocratie sociale dans le respect du paritarisme.

Les administrateurs ont également désigné trois Vice-Présidents :

- Première Vice-Président(e) : Karine ENGEL CFDT
- Deuxième Vice-Président(e) : Daniel MOULIN MEDEF
- Troisième Vice-Président(e) : Stéphane RENAUD FO

Le Conseil d'administration aura la responsabilité de voter les budgets et d'approuver les comptes dans un contexte de renouvellement des Contrats Pluriannuels de Gestion (CPG). La Carsat Rhône-Alpes doit conclure trois CPG pour les quatre ans à venir (2022-2025) : un avec la Cnav (branche vieillesse) et deux avec la Cnam (branche maladie et branche AT/MP).

Photo disponible sur demande auprès du service presse.

La Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Rhône-Alpes exerce ses missions auprès des salariés, retraités et entreprises de la région. Organisme de Sécurité Sociale, elle met en œuvre les politiques institutionnelles dans les domaines de la retraite, de l'action sociale, de l'accompagnement social et de la prévention des risques professionnels, sous la double tutelle de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) et de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam). Elle est chargée de : préparer et payer la retraite par répartition, prévenir les effets du vieillissement et agir pour l'autonomie des retraités, accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé ou de perte d'autonomie, prévenir les risques professionnels, assurer la santé et la sécurité au travail. En savoir plus sur www.carsat-ra.fr